

AUTO-ECOLE PIXEL CONDUITE

7 rue du Palais

70000 VESOUL

siret 922 244 447 00020 - agrément E2307000010

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

AU PERMIS DE CONDUIRE

- Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour la plupart des gens dans notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc indispensable pour tous.

Les accidents de la route et la grande part de conducteurs débutants impliqués ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation rassemble les compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Nous vous guiderons et vous conseillerons avec des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Quel programme de formation ?

- Evaluation de départ

Avant l'entrée en formation, une évaluation est programmée. Cette évaluation porte sur vos connaissances théoriques et vos savoir-faire en pratique.

Cette évaluation permet d'estimer un nombre d'heures nécessaires pour votre formation. Cette proposition est personnalisée, sera d'au moins 13h en boîte automatique / 20h en boîte manuelle sera fonction, de la motivation, le stress, les connaissances, la régularité de l'élève.

Le volume d'heures proposées peut être revu à la hausse ou à la baisse au cours de votre formation pratique en fonction de votre évolution.

- Inscription

Un contrat de formation est établi lorsque cette évaluation a été réalisée et acceptée. Un livre de code et vos codes d'accès à « Prépacode » vous sont remis le jour de l'inscription. Nous vous transmettons également votre parcours de formation personnalisé le jour de votre inscription. Nous vous invitons à prendre connaissance des horaires de séances de codes en salle.

- Formation théorique

Les thèmes abordés sont les suivants :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partager la route)
- Les notions diverses (documents, administratifs, chargement, passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter, secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

La formation théorique peut se faire soit en formation présentielle, à distance ou mixte au libre choix du stagiaire.

En présentiel, la formation se déroule à l'auto-école aux horaires d'ouverture du bureau. Il s'agit de séries de tests audiovisuels libres corrigées, et expliquées par un enseignant de la conduite qualifié 3 fois par semaine, afin de pouvoir échanger en direct avec lui.

A distance, le stagiaire a un accès à une plateforme en ligne, il peut s'entraîner à n'importe quel moment de la journée et de la semaine. Un suivi de sa progression est réalisé par l'auto-école. Il peut contacter l'auto-école pour n'importe quelles questions concernant la formation.

Les horaires des cours sont affichés au sein de l'école de conduite.

L'épreuve théorique Générale (le code)

POUR PASSER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maxi). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Il faudra que vous soyez bien entraîné auparavant afin d'optimiser votre réussite.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation ainsi que vous présenter un quart d'heure en avance au centre d'examen.

En cas de réussite, votre code est valable pendant 5 ans.

En cas d'échec, vous pouvez vous représenter le jour suivant, notre conseil dans ce cas est tout de même d'attendre quelques jours afin de réviser les points faibles qui vous ont fait échouer.

- Formation pratique

Les cours pratiques sont individuels, et peuvent être dispensés par 2 enseignants de la conduite et de la sécurité routière. La formation pratique commence généralement lorsque l'élève a obtenu son code de la route. Si un élève souhaite commencer la conduite avant l'obtention du code ce dernier devra faire moins de dix fautes lors de ses cinq dernières séances de code.

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en rase campagne, sur autoroute, en ville, ou conduite de nuit. Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été). Un livret d'apprentissage vous est remis dès la première leçon de conduite.

Il y a quatre compétences à travailler :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule et effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

Pour chacun de ces objectifs, votre formateur vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de vous auto évaluer pour mesurer votre réussite, ce qui est acquis et les éléments qui restent à travailler.

A la fin de chaque leçon, l'enseignant de la conduite remplit votre fiche de suivi qui retrace votre progression, valide vos compétences et vous invite à remplir votre livret d'apprentissage. Une fois que les quatre compétences ont été vues, l'enseignant de la conduite programme un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Ce bilan s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour se retrouver dans les conditions de l'examen, ce bilan se fait avec un enseignant de la conduite avec lequel vous n'avez pas l'habitude de conduire. Lorsque l'ensemble des compétences sera validé et que l'examen blanc sera réussi, nous pourrons alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire

L'examen pratique

POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 18 ANS OU 17 ANS SI VOUS SUIVEZ L'AAC ET IL FAUT AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE (le code doit avoir moins de 5 ans)

Pour vous présenter, il faut avoir effectué au moins 13h de conduite en boîte automatique ou 20h en boîte manuelle, nous effectuons à l'auto école les démarches d'inscription à l'examen.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, vous vous présentez individuellement à l'expert, il vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies urbaines, routières et/ou autoroutières
- suivre un itinéraire en autonomie, pendant environ 5 minutes ;
- réaliser 2 manoeuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manoeuvre en marche arrière ;
- procéder à une vérification intérieure ou extérieure du véhicule, répondre à une question de sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- adapter votre conduite afin qu'elle soit souple et économique
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cet examen consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses et vous devez comprendre ses éventuelles remarques comme des conseils, afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs au cours de l'épreuve.

Le candidat devra obtenir au moins 20 points sur 31 points, pour réussir son examen, sans commettre de fautes éliminatoires.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, il est consultable dès le lendemain sur le site « rdv permis » où vous aurez créé au préalable un compte personnel.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre titre définitif. Ce document est valable 4 mois maximum. Le titre définitif est délivré par l'ANTS, par une démarche au choix de votre part sur le site www.ants.fr ou par l'auto-école.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.